



2025-085

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-cinq le 3 novembre à 19h15
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 27/10/2025

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Christian GIRARD, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Sébastien GAGNE, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Danièle VALLERY qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Secrétaire de séance : Anne-Marie TORE

OBJET : BUDGET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES – REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL

M. le Maire rappelle que la mise en place des centrales photovoltaïques a généré l'intervention du personnel administratif (élaboration et suivi du budget, mandatement, facturation...) et du personnel du service technique (maintenance de premier niveau, suivi de la production, nettoyage des locaux...).

M. le Maire présente ensuite au Conseil Municipal l'état chiffré, ci-joint, de ces différentes prestations, et propose leur remboursement par le budget « centrales photovoltaïques » au profit du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant de **3 900 €** pour le coût des travaux administratifs ;
- APPROUVE le montant de **3198 €** pour le coût des travaux effectués par le service technique (maintenance et entretien) ;
- APPROUVE le montant de **2754 €** pour le coût de suivi photovoltaïque ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer le versement de ces sommes au profit du budget communal, pour un total de **9 852 €**.

Le Maire,
Franck PAILLON



La secrétaire de séance,
Anne-Marie TORE



Fait et délibéré le 03/11/2025
Pour extrait certifié conforme



2025-085

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES**ANNEE 2025****SECRETARIAT (budget, TVA, suivi factures) : 3 900 €**Directrice Générale des Services : ANDRE Virginie – taux horaire : 35 €34 semaines x 3 heures x 35 € = **3 570 €**Adjoint administratif : KLAUN Léon – taux horaire : 22 €6 semaines x 2.5 heures x 22 € = **330 €****MAINTENANCE - ENTRETIEN – NETTOYAGE LOCAUX TECHNIQUES : 3 198 €**Agent technique : LHERMET Dominique – taux horaire : 24 €16 semaines x 2 heures x 24 € = **768 €**Agent de maîtrise principal : Malfreyt Jean-Adrien – taux horaire : 27 €45 semaines x 2 heures x 27 € = **2430 €****SUIVI REMPLACEMENT PANNEAUX CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE**Agent de maîtrise principal : Malfreyt Jean-Adrien – taux horaire : 27 €34 semaines x 3 heures x 27 € = **2754 €**

Récapitulatif :

- Secrétariat :	3 900.00 €
- Maintenance – Entretien :	3 198.00 €
- Suivi Photovoltaïque :	2 754.00 €
TOTAL :	9 852.00 €

Le Maire,
Franck PAILLON